

### **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale aux 5005 et 5105, boulevard Henri-Bourassa, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5), a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 3 décembre 2024 et est dorénavant en vigueur.

Avis est aussi donné que la résolution concernant ce projet est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 23 décembre 2024

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement